



RENCONTRE ANNUELLE 2026

RESEAU FRANCOPHONE DE FARO

8 au 10 juin 2026

Accueillie par le Grand Site de France de Bibracte-Morvan des Sommets et ses partenaires

Centre archéologique européen
37 Rue des 3 sommets - 58370 Glux-en-Glenne

Version du 27 mai 2026

Paysage, droit et communs

Face à la montée en puissance des enjeux écologiques et sociaux, émergent de nouvelles façons d'habiter, de gérer et de valoriser les territoires. Parmi elles, **l'approche par les communs**, qui se développe de plus en plus en France et en Europe, reconnaît l'existence de ressources territoriales (matérielles, immatérielles, sociales ou environnementales) dont la valeur repose sur des usages partagés et sur **l'implication durable des communautés locales**. En s'inscrivant dans la lignée des travaux d'Elinor Ostrom, le commun est ici compris comme une ressource indissociable d'une communauté qui en assure la gestion selon des règles partagées et il n'existe qu'à travers les pratiques sociales qui le produisent : le *commoning*.

Dans les territoires ruraux, le paysage peut être envisagé comme un **patrimoine territorial** susceptible de devenir un commun, dès lors que les habitants, usagers et visiteurs se constituent en **communauté patrimoniale** au sens de la **Convention de Faro**. Conformément à la **Convention européenne du paysage**, le paysage est ici considéré en tant que milieu habité façonné par des usages, riche de pratiques sociales et bénéficiaire d'attachements partagés.

A travers cette approche, les attachements et les usages des communautés territoriales sont reconnus comme des conditions essentielles à la qualité et à la résilience des paysages et les formes de gestion collective positionnent le patrimoine territorial non seulement comme un bien dont il faut « prendre soin », mais aussi un espace de régulation et de revendications sociales dans lequel les communautés expriment leurs **valeurs, engagements et responsabilités**. En retour, **l'attachement des habitants à leur lieu de vie** est un facteur avéré de bien-être, et aussi de cohésion sociale dès lors que cet attachement est partagé au point de constituer ces habitants en une communauté patrimoniale active.

La Convention de Faro, la Convention de Florence ainsi que les cadres internationaux relatifs au patrimoine culturel immatériel et à la biodiversité peuvent trouver dans l'approche par les communs une grille de lecture renouvelée pour repenser le droit et les politiques publiques de gestion des paysages.

1



Les objectifs de la rencontre :

- Un temps de partage entre les membres du réseau
- Une réflexion sur les liens entre la Convention de Faro, la Convention de Florence et l'approche par les communs
- Un partage d'expériences situées de communautés patrimoniales de territoire : rôles, droits et responsabilités des différents *commoners* du paysage

Vos contacts durant l'événement :

- Flore Coppin (Bibracte) : flore.coppin@bibracte.fr - 07 82 62 04 88
- Valérie Alléos Bibracte): 03 86 78 69 00 – aux horaires de bureau, pour les questions logistiques
- Prosper Wanner (Les Oiseaux de Passage) : prosperwanner@gmail.com - 06 48 96 65 98
-

PROGRAMME

LUNDI 8 JUIN 2026 - GLUX-EN-GLENNE

Accueil des participants ayant réservé la navette à la gare du Creusot TGV et transfert à Glux-en-Glenne.

Pour les personnes arrivant avec leur propre moyen de transport, à votre arrivée à Glux-en-Glenne, vous serez accueillis par l'équipe de Bibracte au Centre archéologique européen. (contact : Valérie Alléos et Flore Coppin).

20h15-22h30 - Dîner buffet suivi d'un « baluscule » à la cafétéria de Bibracte (Glux-en-Glenne)

Un **baluscule**, ou « bal-minuscule », c'est une veillée participative et conviviale où **chacun et chacune apporte quelque-chose à partager : un conte, une chanson, un poème, une histoire, une anecdote, un objet, une image... ou simplement ses oreilles pour écouter !** La veillée sera organisée par la Maison du Patrimoine oral de Bourgogne qui proposera aux participants de favoriser l'interconnaissance et aussi la pratique des droits culturels.

Installation dans les gîtes après le dîner.



MARDI 9 JUIN - GLUX-EN-GLENNE ET SAINT-LEGER-SOUS-BEUVRAY

7h30-8h30 : Petit-déjeuner à la cafétéria de Bibracte (Glux-en-Glenne)

8h30-9h00 : Mots d'accueil et introduction du séminaire - Centre archéologique européen (Glux-en-Glenne)

- Vincent Guichard, directeur général de Bibracte et Flore Coppin, coordinatrice du programme SECreTOUR à Bibracte
- Prosper Wanner et Odile Pradem-Faure, membres du Réseau francophone de Faro
- Francesc Pla, Conseil de l'Europe

9h00-12h30 - Balade attentionnée en compagnie de l'association Chemins autour du village de Glux-en-Glenne

2,5 heures de marche modérée (4 km / 108m de dénivelé) sur des chemins et en forêt avec des temps d'arrêts : prévoir de bonnes chaussures et des vêtements imperméables en cas de mauvais temps.

***L'association Chemins** nous présentera le « making off » de l'organisation d'une « balade attentionnée » et donnera la parole aux membres de la communauté patrimoniale locale du « Morvan des sommets ». Depuis 2021, ces balades sont le fruit d'un travail de coopération mené avec des habitants, des associations et des communes du Grand site de France grâce auquel sont programmés des spectacles, des expositions, des ateliers, des rencontres avec des scientifiques invités, où témoignent professionnels et passionnés. Elles sont coordonnées par Chemins dans le cadre de la programmation Art et territoire du Grand Site. Avec cette balade entre bocage, couvert forestier et hameaux morvandiaux, nous partirons écouter les récits d'attachement des habitants et nous découvrirons des expériences qui leur permettent de s'associer aux démarches de préservation du patrimoine territorial. En savoir plus :*

<https://www.grandsite-bibracte-morvan.fr/fr/lart-de-cheminer>

12h30-14h00 - Déjeuner à la cafétéria de Bibracte (Glux-en-Glenne)

14h00-18h00 - Un paysage peut-il devenir un commun ? - Centre archéologique européen (Glux-en-Glenne)

Possibilité d'assister à cette session en visio de 14h00 à 16h00

Réunion Microsoft Teams:

<https://teams.microsoft.com/meet/391617858420500?p=JtkKzTppdCzOp7pTp>

Numéro de réunion : 391 617 858 420 500 / Code secret : xZ3Ed3P8



14h00-15h00 - Convention de Faro et Convention de Florence, quelles interactions dans l'institution du paysage en commun ?

14h00-14h30 - Introduction de la thématique par Marie Cornu, directrice de recherches au CNRS, chercheuse à l'institut des sciences sociales du politique, spécialiste du droit du patrimoine culturel

Il s'agit de comprendre les liens qu'entretiennent la Convention cadre de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (2005) et la Convention de Florence sur le paysage (2000, amendée en 2016). Qu'ont en commun ces deux instruments ? En dépit de leurs trajectoire et logique propres, ils prennent tous deux en charge la question du rapport entre le patrimoine et les acteurs qui y ont non seulement un intérêt mais aussi une responsabilité. D'abord, le paysage comme catégorie patrimoniale est pour la première fois défini en tant que « composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe » selon la Convention de Florence. Ensuite, l'idée des communs est présente dans les deux textes, même si les vocabulaires varient de l'un à l'autre, même si elle est sans doute plus aboutie dans le texte de Faro. Enfin la relation au territoire, l'enjeu de l'action en territoire, crucial dans les deux textes, opère un changement d'échelle. Le cercle des acteurs impliqués s'élargit dans un système resté très longtemps centralisé. Dans cet exercice de lecture croisée, on peut se poser la question des interactions possibles entre deux sources de production du droit européen. Comment finalement se réapproprier ce matériau composite au service des communs ? Plus spécialement, comment, sous ce double prisme, appréhender cette nouvelle catégorie juridique de paysage ? Quelle place pour les communautés ? Que fait le droit ou plutôt quels usages du droit font du paysage un commun ?

14h30-15h00 - De Faro à Florence en passant par Bibracte et le Morvan des Sommets Mise en perspective par l'équipe du Grand Site de France et échanges avec les participants

15h00-16h00 – Partage d'expériences sur les pratiques de *commoning* des communautés patrimoniales dans les paysages bioculturels : quels espaces de coopérations, de mutualisation et de responsabilités partagées. Échanges avec les participants

- **Jean-François Joye**, Professeur de droit public, co-directeur de la Chaire VALCOM (Valoriser les communs fonciers - Université Savoie Mont Blanc) avec **Marc Debray et Alain Degorce**, ayants droit de sections de commune, représentants de l'Association culturelle des villages de Retournac.
- **Le réseau de l'Association des Centres culturels de rencontre – Vers une responsabilité patrimoniale partagée.** *Retours sur une expérimentation autour des méthodes d'approche des patrimoines intégrant les enjeux liés au développement territorial ainsi que la question de la construction avec les habitantes et habitants et les usagers et usagères des sites de récits pluriels et d'une mémoire inclusive : la balade matrimoniale polyphonique du château de Goutelas.* **Camille Blin**, Chargée de communication et d'animation du réseau - Association des Centres culturels de rencontre et **Sarah Wassertrom**, Responsable de l'action culturelle et de la programmation au Château de Goutelas.



- **La démarche d'inscription des savoir-faire liés à l'irrigation traditionnelle dans l'inventaire national de la France puis sur la liste représentative du PCI de l'UNESCO.** *Enjeux de co-construction des savoirs, des dynamiques de gouvernance et de la fonction des savoirs.* **Francesca Cominelli**, maîtresse de Conférences en économie (Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et **Aurélié Condevaux**, maîtresse de conférences en anthropologie (Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

16h-16h30 : pause-café

16h30-18h00 - Atelier de réflexion collective sur le processus de *commoning* territorial.
Animation par l'équipe de la Maison du patrimoine oral de Bourgogne mpo-bourgogne.org
(voir en annexe les éléments détaillés pour la préparation de l'atelier)

L'atelier visera à mettre au travail le groupe autour de 3 communautés existantes et en formation sur le Grand Site de France, qui expérimentent les concordances entre une communauté patrimoniale et les enjeux du paysage. L'enjeu sera d'essayer de percevoir les relations qui peuvent se tisser entre « le commoning » (la relation sociale comme dynamique de création, gestion, défense des biens communs), le fonctionnement de « la communauté patrimoniale » (dans l'exercice de ses droits démocratiques au patrimoine culturel), et les ressorts du « cadre de vie » (expression de la diversité des patrimoines naturel et culturel, au fondement de l'identité des populations).

Trois groupes (prédéfinis) se pencheront sur l'actualité d'une communauté en activité sur le territoire du Grand Site de France Bibracte - Morvan des Sommets constituée autour de la forêt, de l'eau, des chemins.

Un représentant de la communauté en question viendra présenter au groupe son engagement et son fonctionnement et partager une question issue d'un problème concret à résoudre (30 min

Pour ce faire, 3 notions-clefs seront abordées : l'héritage-patrimoine, la responsabilité, la diplomatie. Ces notions viennent cibler ce qui peut faire converger la Convention de Faro et celle de Florence. Chaque groupe comptera « des héritier-es », « des responsables », « des diplomates ». Rôles qui seront définis en amont des rencontres, via un texte partagé en ligne et annotable par les participants. Une discussion s'engage entre les trois fonctions pour « se mettre à la place » des personnes de la communauté.

Une restitution visera à transmettre le problème formulé, les réflexions du groupe liées à cette situation. On demandera à deux grands témoins (extérieurs aux groupes) de mettre en lumière les liens entre les approches Faro et Florence. Les personnes qui proposeront un écrit final seront chargées de synthétiser ces retours dans leur document de synthèse.

18h30-19h45 - Visite du musée de Bibracte

20h00-21h30 - Buffet de producteurs au restaurant le Chaudron du musée de Bibracte



MERCREDI 10 JUIN - MUSEE DE BIBRACTE, SAINT-LEGER-SOUS-BEUVRAY

7h30-8h30 - Petit déjeuner à la cafétaria de Bibracte

8h45-9h00 : remise des clés des gîtes et transfert au musée de Bibracte avec votre véhicule ou la navette bus et avec vos bagages.

9h00-12h30 - Séminaire interne du Réseau Faro francophone - au musée de Bibracte

- Point sur les groupes de travail
- Tour de table de l'actualité des membres du réseau
- Perspectives du réseau pour l'année suivante

12h30 -14h30 – Visite du site archéologique et naturel de Bibracte – Mont-Beuvray et pique-nique

Départ en bus depuis le musée pour le sommet du Beuvray avec vos bagages pour les personnes prenant la navette vers la gare du Creusot TGV.

Durant le déjeuner, rapport d'étonnement de la rencontre et perspectives.

15h15 : Départ de la navette organisée par Bibracte pour la gare TGV du Creusot

Les participants avec leur voiture personnelle seront déposés par la navette sur le parking du musée.

A propos du Réseau Faro francophone

Le « Réseau Faro francophone » réunit des organisations de la société civile, des institutions et des collectivités attachées à une conception vivante et démocratique du patrimoine, empreinte de diversité et d'humanité. C'est un espace de partage et de convivialité unique qui met à distance les relations parfois hiérarchisées entre communautés et expert.es, entre habitant-es et institutions. Sur l'exemple du réseau Faro paneuropéen, les membres du Réseau Faro Francophone promeuvent l'adhésion aux principes de la Convention de Faro du Conseil de l'Europe, notamment par les collectivités dans le cadre des politiques publiques qu'elles engagent. Le réseau se déploie à partir des apports de ses membres qui collaborent et échangent connaissances et outils. Il contribue à mettre en synergie les initiatives de chacun-e à travers des actions communes et des recherches partagées. Le réseau veut, ainsi, conformément aux principes posés par la convention de Faro : favoriser la reconnaissance mutuelle et les interactions entre les communautés patrimoniales, d'ici et d'ailleurs ; démocratiser la gouvernance du patrimoine au sein des politiques publiques en veillant à mettre au travail les droits culturels fondamentaux des personnes.



A propos du Grand Site de France de Bibracte-Morvan des Sommets

Située au sommet du mont Beuvray, Bibracte fut fondée à la fin du II^e siècle avant notre ère par les Éduens, peuple gaulois qui y installa pour un siècle sa capitale, au cœur du Morvan et de la Bourgogne actuelle. Abandonnée pendant deux millénaires et tombée dans l'oubli, la ville de Bibracte renaît aujourd'hui grâce aux archéologues. Le site accueille un musée et un centre archéologique européen unique en France qui réunit chercheurs et étudiants pour faire progresser la recherche archéologique sur l'âge du Fer. Bibracte, site classé et monument historique, constitue un ensemble patrimonial remarquable visité par plus de 100 000 personnes chaque année. Le Grand Site de France de Bibracte-Morvan des Sommets englobe un territoire de 420 km² sur douze communes rurales de la Nièvre et de la Saône-et-Loire qui enserrment les trois principaux sommets du Morvan : le Haut-Folin (901m), le Prénéley (855m) et le Beuvray (821m). Ses gestionnaires sont : Bibracte EPCC, le Parc naturel régional du Morvan et le département de la Nièvre.

www.bibracte.fr et www.grandsite-bibracte-morvan.fr

Quelques ressources :

- A propos de la démarche paysagère menée à Bibracte : <https://www.grandsite-bibracte-morvan.fr/fr/la-demarche>
- [Du projet de site au projet expérimental de territoire : le cheminement du Grand Site de France de Bibracte – Morvan des Sommets »](#)
- [Une recherche buissonnière au fil des chemins du Morvan](#)

Cet événement s'inscrit dans le cadre du projet de recherche européen SECRETOUR (2024-2027) auquel Bibracte participe et qui s'intéresse au rôle des communs patrimoniaux dans le développement des territoires ruraux. <https://secretourproject.eu>



Funded by
the European Union



SECReTOUR
Sustainable Creative Tourism



ANNEXES

Éléments de préparation pour l'atelier de réflexion du 9 juin après-midi :

Vous serez membre d'un groupe qui sera rassemblé autour des enjeux d'une communauté patrimoniale du territoire d'accueil.

L'objectif de cet atelier est de vous permettre d'entrer concrètement dans la vie d'une communauté qui prend soin d'un élément faisant partie intégrante du paysage. Un représentant de cette communauté viendra vous présenter pourquoi des personnes se sont engagées dans une démarche commune et comment elles fonctionnent. Il ou elle vous présentera une problématique qui se pose à sa communauté.

Pour vous mettre en posture d'écoute attentionnée, nous vous proposons de faire un pas de côté afin d'entrer rapidement dans le point de vue de cette communauté.

Pour y parvenir, nous vous proposons d'essayer d'endosser successivement des rôles que les membres de cette communauté doivent exercer par nécessité. Ceci afin de suspendre votre jugement pour ce bref temps d'écoute.

Nous formulons ces rôles à la première personne, pour faciliter votre appropriation :

***Héritage-patrimoine** : j'ai hérité de quelque-chose de plus grand que moi, quelque-chose à quoi je suis attaché-e et d'autres le sont autant que moi, quelque-chose dont je dépends et dont les autres aussi dépendent affectivement, psychologiquement, culturellement, et pour notre subsistance quotidienne. Cela nous vient du passé, mais est tout à fait présent pour nous. Ce patrimoine est collectif et nous ne pourrions pas nous projeter dans le futur sans lui.

***Responsabilité** : je me suis engagé-e à être capable de répondre au cas où on viendrait mettre en péril cet héritage, ce patrimoine. J'en prends soin selon des principes que nous avons établis collectivement. Nous en sommes les gardiens et les gardiennes et nous sommes organisé-es pour cela. Nous sommes garant de la continuité de cet héritage.

***Diplomatie** : notre groupe n'est pas fermé, il doit être en dialogue avec nos adversaires, mais aussi avec les décideurs qui pourraient avoir un impact sur nous, et avec les autres groupes d'habitants. Mais faire comprendre notre point de vue est souvent difficile : quand on ne fait pas partie de notre groupe, on n'a pas conscience des enjeux qui sont les nôtres. Pour cela, je m'efforce de traduire ces enjeux ainsi que notre attachement à cet héritage. J'essaie de les faire valoir dans les discussions et les instances où mon groupe me charge d'aller. Je suis souvent dans la difficulté de traduire ce que nous sommes, sans trahir nos intérêts en faisant des concessions.

Illustration : Ninon Bonzom pour les [Carnets d'arpentage du Grand Site de France](#)